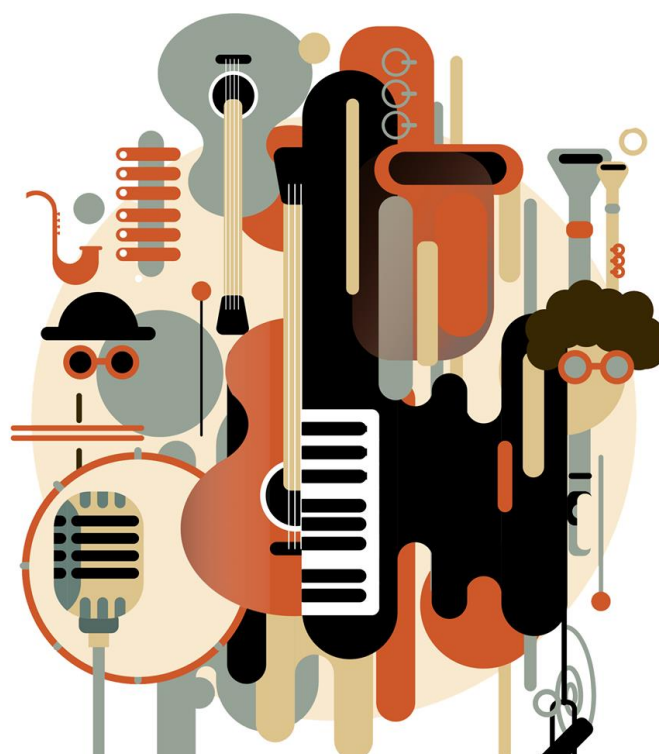


Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Service Culture – Ecole Ressource d’Enseignement Artistique (EREA)

Saint-Laurent-De-Chamousset



Projet d’Etablissement 2022-2026



Sommaire

Table des matières

I Le Cadre	4
Territoire.....	4
Historique	6
Organigramme	7
Quelques chiffres	8
Budget et tarifs	10
II L'enseignement	11
Cursus	11
Pratique Collective	12
Contenu et passage des cycles	13
III L'éducation artistique	14
Partenariat avec les associations de diffusion musicale	14
Intervention en Milieu Scolaire	15
Orchestre à l'école	16
IV Productions et diffusions	18
Projets culturels	18
Partenariat avec les écoles de musique de la CCMDL.....	20
Auditorium.....	21
Crise sanitaire	21
V Axes de développement	23
Contenu pédagogique.....	23
Milieu scolaire.....	23
Petite enfance.....	24
Perspective du réseau	24
Conclusion	25
Annexes	26

Préambule

L'École Ressource d'Enseignement Artistique de la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais assure une mission de service public et est en régie directe de la communauté. Ce document est l'aboutissement d'un travail rassemblant tous les professeurs de l'école de musique et nous permet de définir les enjeux et les objectifs propres de l'école de musique, en tenant compte de la politique culturelle.

La représentation que l'on se fait de l'apprentissage musical peut sûrement, pour certain, être encore ancrée à travers l'élitisme académique connoté du siècle précédent. Il faut pourtant redéfinir cet apprentissage, qui garde une certaine exigence, mais dont la finalité évolue :

« Soutenir une pluralité d'échelles d'excellence, qui rompt avec l'alternative de l'élitisme étroit et du populisme condescendant en renouant avec une visée émancipatrice de la culture. » Philippe Coulangeon

L'intégration de la musique dans son quotidien et un objectif clé, nous le voyons notamment sur les réseaux sociaux, la musique se démocratise de plus en plus et s'innove dans sa réalisation.

Benoit Thiebergien disait :

« La question des pratiques amateurs est un enjeu crucial pour les années qui viennent. L'augmentation de la durée de vie, du temps de loisirs, des pratiques culturelles individuelles et domestiques, le développement des supports numériques bouleversent et diversifient les habitudes culturelles. Si tous ne veulent pas devenir des artistes professionnels, tous veulent développer des pratiques artistiques : dessin, musique, danse, cuisine, théâtre, etc.

L'exigence des pratiques professionnelles, leur meilleure intégration à l'école, dans les structures de formation et de transmission, dans les milieux associatifs, non culturels, et dans l'espace public sont un facteur puissant de montée en qualité des pratiques individuelles. »

L'école de musique ne cesse de se réinventer dans son apprentissage et dans les projets culturels qu'elle mène, grâce à une équipe pédagogique très active, ainsi qu'au soutien de sa collectivité et des services partenaires avec qui elle travaille (service culture, culture numérique et réseau des bibliothèques) :

« La culture ne se décrète pas, elle se construit, se vit et se réinvente dans une pluralité de pratiques sociales. » Philippe Poirrier

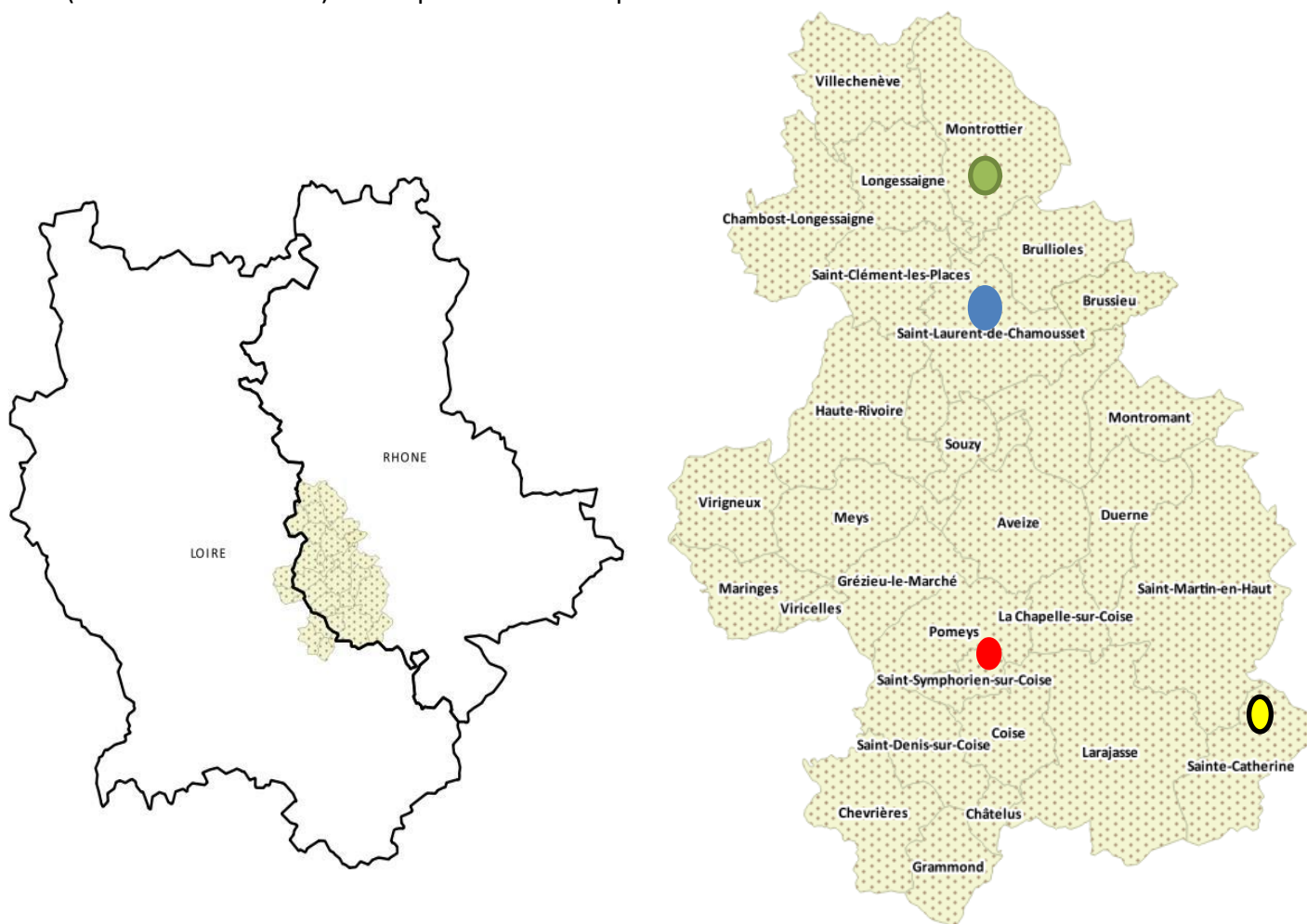
I Le Cadre

Territoire

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) est issue de la fusion des Communautés de communes Chamousset en Lyonnais et Les Hauts du Lyonnais. Cette fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

Au 1^{er} janvier 2018, 7 communes ligériennes issues de la communauté de communes de Forez-Est et une commune rhodanienne ont rejoint la CCMDL.

Ce nouveau territoire regroupe 32 communes soit une population totale de 34 971 habitants (données INSEE 2018). Il comprend 41 écoles primaires



Le territoire des Monts du Lyonnais se situe entre les métropoles lyonnaise et stéphanoise, à cheval sur les départements du Rhône et de la Loire. Il s'agit d'un territoire rural, de moyenne montagne.

Les élus communautaires ont approuvé à l'été 2021 un nouveau projet de territoire qui fixe des objectifs, enjeux et ambitions pour la période 2021/2050, parmi celles-ci :

- La transition énergétique

- Apporter une offre culturelle aux scolaires
- Accompagner l'accès à l'enseignement musical à travers les deux écoles de musique
- Accueillir des résidences d'artistes
-

Les Monts du Lyonnais sont engagés dans une démarche « TEPOS-Territoire à Energie Positive », c'est pourquoi la CCMDL souhaite réduire les besoins de mobilité de la population en consolidant et développant de nouveaux services au plus près des besoins de la population, notamment en proposant une offre culturelle accessible, de par sa gratuité, et des moyens mis à disposition.





La CCMDL souhaite démocratiser l'apprentissage de la musique en la faisant découvrir aux enfants issus du milieu rural. Permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un enseignement musical en facilitant l'accès de cette pratique est l'un des objectifs premiers de la politique culturelle : c'est l'essence des projets mis en œuvre par l'école de musique tel que le projet orchestre à l'école, l'aide à la direction ou encore l'intervention en milieu scolaire. Les différences démographiques et les enjeux sont de taille :

- Permettre aux enfants en milieu rural d'avoir la même ouverture culturelle que les enfants en milieu urbain. Faire face à la concentration de l'offre de services dans les métropoles, localisation des équipements et activités culturelles et musicales sont liées à la densité démographique et urbaine.
- Accueillir des artistes en milieu rural alors qu'ils se produisent plutôt dans les grandes villes.

Du temps de l'ancienne communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, la volonté des élus était d'assumer financièrement les écoles de musique, ce qui a conduit :

- La gestion de l'EREA en régie directe
- Subvention à l'école de musique du Décaphone qui est associative
- Mise à disposition des enseignants de l'école de musique auprès des autres écoles de musique

Sur ce vaste territoire, 4 écoles de musique sont à l'œuvre :

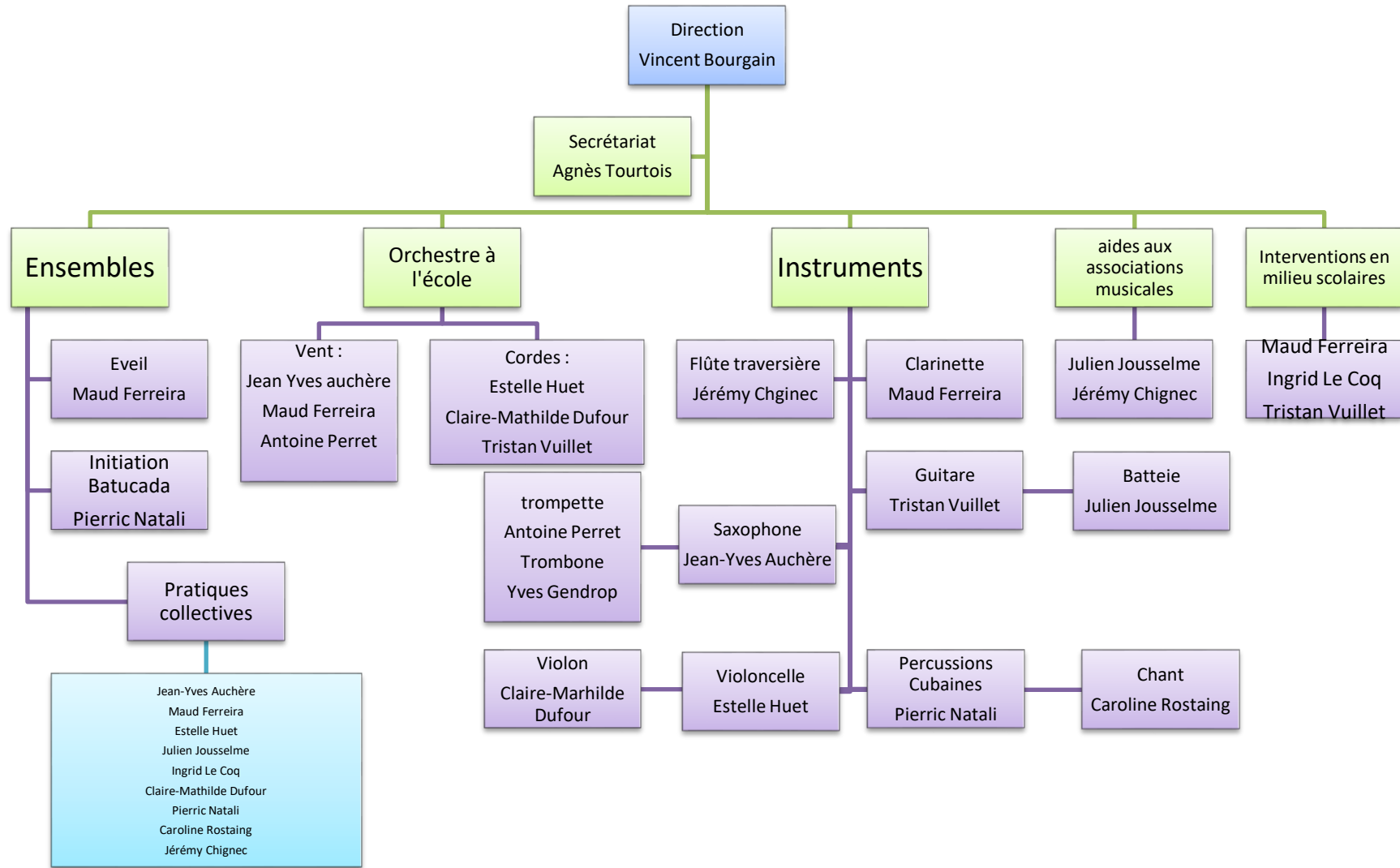
- Raconte-moi une chanson,  de Montrottier.
- Le Décaphone,  sur le bassin Sud du territoire (Saint-Symphorien-Sur-Coise / Saint-Martin-En-Haut qui reçoit une subvention de la CCMDL
- L'Ecole Ressource d'Enseignement Artistique  en gestion directe par la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais, sur le bassin Nord du territoire (Saint-Laurent-De-Chamousset).
- Ecole de musique de Sainte Catherine  également sur le bassin Sud du territoire.

Historique

1997	l'école de musique s'est créée suite à l'engouement des interventions en milieu scolaire du territoire.
2001	L'orchestre à l'école voit le jour : à cette époque, la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais était constituée de 14 communes. L'orchestre à l'école se faisait sur 4 ans avec 1 an d'éveil et 3 ans d'instruments. Il était composé uniquement de vents (flûte, clarinette, tuba, saxophone, trompette, et percussion) pour 4 professeurs.
	On compte sur ce territoire 6 associations musicales, sous forme de fanfare ou batterie fanfare.
	Pour éviter que ces associations dépérissent, le territoire a mis en place <u>l'aide aux associations</u> : des professeurs de l'école de musique viennent aider les fanfares en renouvelant leurs répertoires, et en les aidant à la direction pour pouvoir les rendre autonomes.
2008	suite au succès et à la volonté politique culturelle d'accroître l'offre, constitution d'un deuxième orchestre à l'école, composé de cordes (violon, violoncelle, guitare/basse et percussion) pour 3 professeurs. Les orchestres à l'école se font sur 1 an avec pour objectif de renouveler les fanfares locales, inciter les inscriptions à l'école de musique et répondre équitablement à la demande du territoire pour que chaque élève puisse bénéficier des interventions.
2017	La communauté de communes des monts du lyonnais s'est issue d'une fusion entre la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais, la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais, et 7 communes de la Loire. Pour un total de 32 communes.
2018	Mise en place de la politique culturelle du territoire.
2020	Nouveau mandat, mise en place de la nouvelle équipe au sein des élus de la collectivité.
2021	Mise en réseau des 4 écoles de musique du territoire

Suite à cette fusion, nous disposons des mêmes moyens pour continuer à proposer l'offre culturelle non pas sur 14 communes mais 32.

Organigramme



Quelques chiffres

Pour l'année scolaire 2020-2021, sur douze enseignants, huit sont titulaires de la fonction publique territoriale, dont trois à temps complet. Les douze professeurs sont sur le grade d'Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique. Quatre enseignants sont contractuels à temps partiel sur un CDD de 1 an renouvelable.

Le directeur de l'établissement est contractuel à plein temps.

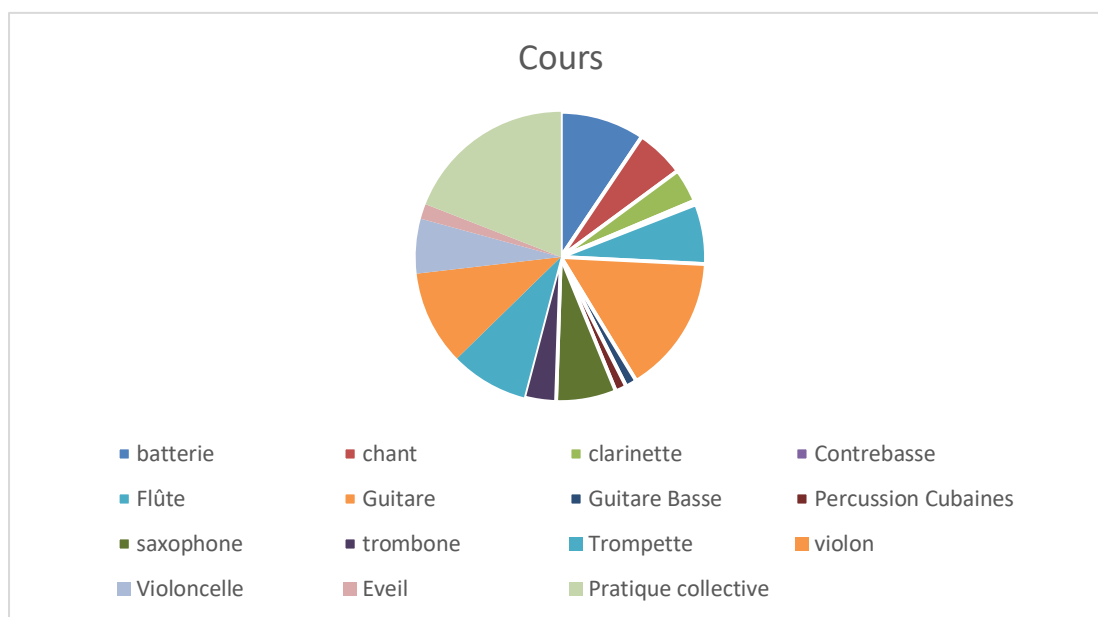
12 professeurs, 1 directeur	temps plein	temps partiel
titulaires	3	5
non titulaires	1	4
total	4	9

L'école de musique dispose d'un secrétariat à temps partiel ETP 0.3, fonction essentielle pour le bon fonctionnement du service pour les inscriptions, mais pour apporter des réponses et faire le lien avec les usagers.

Une fois que l'économie de la collectivité aura une épargne nette croissant, il sera pertinent de se poser la question d'une proposition d'augmentation du temps de travail de chaque poste jusqu'à son temps plein, en prenant en compte l'offre culturelle. L'évolution, l'implication et la qualité des projets culturels dépendent de la mobilisation des agents qui sont sur le terrain. Dans le domaine de l'enseignement musical, il est très commun de voir un professeur qui travaille dans 3, 4, ou 5 écoles de musique différentes. Ce qui veut dire plus de projets, plus d'auditions, plus de réunions et moins de mobilisations et d'implications.

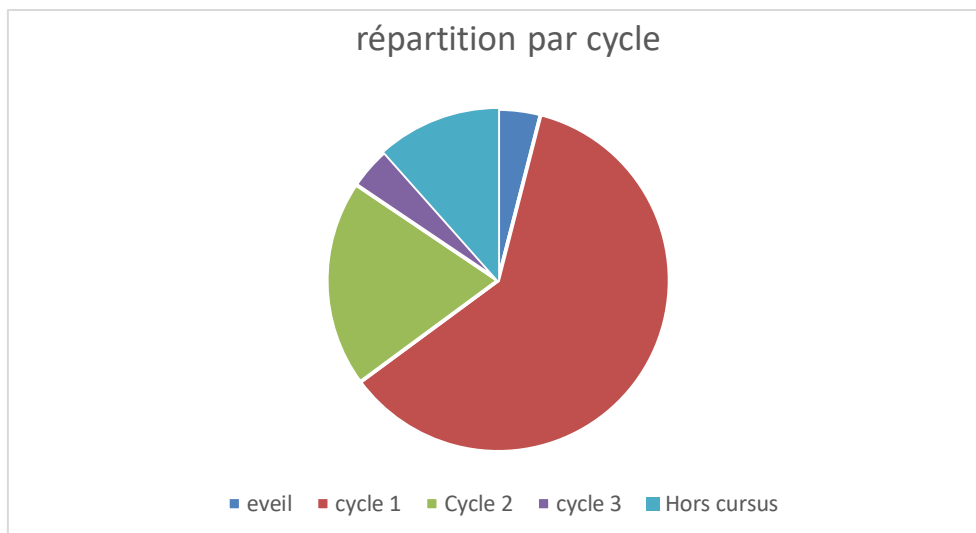
Plus un agent travaille pour la collectivité, plus il est impliqué. Cela permettra de maintenir les objectifs souhaités pour cette école, qui engage des professeurs de qualité, en leur assurant un poste pour qui ils auront comme unique employeur la CCMDL.

La volumétrie hebdomadaire s'élève à 152 heures, pour un ETP total de 8,9 pédagogique et 1.3 administratif



Statistique répartition des élèves 2020-2021 :

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CYCLE :			
	< 18 ANS	> 18 ANS	TOTAL
Élèves poursuivant un cursus musical			
ÉVEIL	9		9
CYCLE I	105	32	137
CYCLE II	30	14	44
CYCLE III	9	0	9
TOTAL	153	46	199
Élèves hors cursus (ex : groupe vocal, initiation batucada)	4	22	26
NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES			225



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLÈVES :	
<u>Sur</u> l'intercommunalité d'implantation de la structure	215
<u>Hors de</u> l'intercommunalité d'implantation de la structure	10
<u>Dans</u> le département du Rhône	215
<u>Hors</u> département du Rhône	10

Budget et tarifs

Budget de la CCMDL en 2021

19 budgets votés pour un total de 65 millions d'euros en fonctionnement et investissement

Budget École de musique en 2021

En 2021, le budget de l'école de musique était de 359 857€ pour un résiduel de 287 691€ (annexe 1)

Il faudra faire une différenciation tarifaire entre le 1^{er}, le 2^{ème}, et le 3^{ème} cycle, qui ne soit pas au prorata du temps de cours.

L'harmonisation des tarifs devra être respectée par les écoles de musique et fera l'objet d'une discussion entre les écoles du territoire.

Tarif de l'école de musique

Les tarifs annuels varient de 150€ pour de l'éveil musical, à 370€ pour une formule cours individuel et pratique collective. Les tarifs diffèrent pour les adultes et les personnes qui habitent hors du territoire de la collectivité.

Délibération N° : 21-0114 du 28 janvier 2021 (annexe 2).

II L'enseignement

Cursus

L'école de Musique de la CCMDL basée à Saint-Laurent-De-Chamousset est la seule école de musique en régie directe. Ce choix s'explique par l'enjeu prioritaire que revêt l'accès à l'enseignement musical pour un territoire rural

En 2021, 12 professeurs, 225 élèves pour les enseignements suivants :

19 cours proposés :	
Cordes	Violon / Violoncelle / Alto / Guitare / Guitare Basse / Contrebasse
Vents	Flûte traversière / Clarinette / Saxophone / Trompette / trombone / Tuba / Cor
Percussion	Batterie / Percussion Cubaines / Initiation Batucada
Autres	Groupe vocal / chant individuel / Eveil

La politique culturelle est d'avoir un enseignement en pratiques collectives.

Le fonctionnement de l'école de musique se base ainsi sur la répartition de ses cours :

- **Pratique instrumentale** : cours individuel d'instrument ou de chant avec un professeur de technique instrumentale, ce cours est complémentaire à la pratique collective, les cours de pratique instrumentale seule (sans participation aux pratiques collectives) sont autorisés avec l'obtention d'une dérogation.
- **cours pluri-individuels** : cours de 2 élèves de même niveau et même tranche d'âge.
- **P.C.** : pratique collective : constitution de groupe d'instrumentistes aux instruments variés, effectif : de 6 à 14 élèves de même niveau. **15 cours de pratique collective pour cette année scolaire.**

Cycle 1 – 137 élèves	Cycle 2 – 44 élèves
Pratique instrumentale individuelle : 30 mn ou par petits groupes : 1h + pratique collective : 1h15	Pratique instrumentale individuelle : 45 mn ou par petits groupes : 1h30 + pratique collective : 1h30
Cycle 3 – 9 élèves	
Pratique instrumentale individuelle : 1h + Pratique collective : 1h30	

Pratique collective

Un constat perdure depuis un certain temps : l'abandon de la musique des élèves à cause de la formation musicale. Fort de ce constat, les écoles de musique essaient de changer l'approche théorique en s'éloignant des cours académiques tels que nous les connaissons. C'est pourquoi, l'équipe pédagogique avait décidé de changer cette méthode d'apprentissage par de la pratique instrumentale en groupe, et ce, dès la première année.

Le bilan fut très positif au cours des années qui suivirent, les élèves développèrent dès le plus jeune âge des réflexes du « jouer ensemble ». Ils ont une meilleure qualité d'écoute, apprennent en imitant, et savent se repérer dans la structure d'un morceau.

Cependant, les élèves avaient des lacunes en lecture de notes ou de rythmes et n'avaient pas de bases solides quant aux notions théoriques de la musique (Armure, tonalité, gamme, transposition). Combles de tout, les élèves pouvaient arrêter la musique à cause de la pratique collective.

C'est pourquoi, en septembre 2018, nous avons instauré un temps au sein de la pratique collective consacré aux notions théoriques. Les professeurs ont un support pour aborder ces notions et nous avons établi un contenu pédagogique de ce qu'un élève doit savoir au cours de son cursus en 1^{er} cycle. Ce support est en perpétuelle évolution et nous avons des fiches théoriques pour étayer les cours. (Annexe 3)

Depuis 2008, des groupes de 6 à 12 élèves, tout instrument, réparti de même âge, et même niveau apprennent à faire de la musique ensemble avec un professeur, ce qui a donné naissance à ce que nous appelons communément la pratique collective.

On compte 19 pratiques collectives au sein de l'école de musique pour l'année 2019-2020.

Tous les professeurs, excepté le professeur de guitare et le professeur de trompette, ont une pratique collective. Pour ces derniers, ils occupent d'autres missions, comme l'orchestre à l'école, intervention en milieu scolaire, ou encore l'aide à la direction.

Chaque pratique collective est unique, car elle n'a pas d'esthétique particulière et est composée d'instruments divers et variés. Cela demande d'avoir des connaissances en arrangement, écriture et transposition pour arriver à faire de la musique avec une formation atypique.

En septembre 2019, nous avons commencé à changer l'esthétique d'une pratique collective. Elle est consacrée uniquement à la musique de film, avec une formation de musiciens essentiellement de la famille des cordes.

Cette réflexion autour de l'esthétique d'une pratique collective nous a amenés à réfléchir sur nos objectifs de pratique collective (Annexe4).

Actuellement, notre système des pratiques collectives qui est composé de tous types d'instruments en petit effectif, peut générer une lassitude de cette pratique, que ce soit par la répartition de l'arrangement pour certains instruments, l'équilibre sonore, le style musical ou sa répétition au fil des années.

Les professeurs ont été unanimes pour créer deux grands ensembles (au moins 20 élèves), 1 vent et 1 corde.

Il y a une complémentarité pédagogique, car deux professeurs sont mobilisés sur chaque ensemble.

Cela permet également d'avoir un objectif pour les élèves plus jeunes de vouloir intégrer cet ensemble.

A terme, grâce à la mise en réseau des écoles de musique, nous souhaiterions permettre des échanges avec d'autres élèves émanant de différentes écoles de musique du territoire, mais également aussi à des gens extérieurs.

Les ensembles peuvent monter du répertoire, effectuer un travail en profondeur grâce au regroupement des instruments. Ils sont dirigés par les professeurs concernés par leur famille d'instruments.

Ces ensembles intègrent un ou deux batteurs, ou des percussions et des guitares.

Le questionnement de ces pratiques collectives amène à une réflexion plus profonde, la prochaine étape sera de penser à une refonte du contenu de nos pratiques collectives, pourquoi pas sous forme d'ateliers, répartis en plusieurs grandes sessions, qui réduiraient le nombre des pratiques collectives tout instruments confondu, laisserait son sens à un ensemble tutti et approfondirait d'autres notions musicales (pulsation interne ancrée, chant, utilisation de looper etc...) ce qui diversifierait l'apprentissage musical au sein de notre établissement afin de les rendre plus autonomes à la fin de leur cursus.

Contenu et passage des cycles

Un cycle est un cursus de plusieurs années dans lequel des objectifs sont à atteindre. Une fois validé, l'élève passe au cycle suivant avec un nouveau cursus de plusieurs années. Ce nouveau cursus permet d'avoir plus de temps en cours individuel et collectif, afin d'approfondir des acquis et de voir d'autres notions.

Les passages de cycle peuvent s'appuyer sur les examens départementaux qui, chaque année, publient des œuvres qu'un élève est censé pouvoir jouer à la fin de son cursus de chaque cycle.

Cependant, après en avoir discuté au département du Rhône avec d'autres directeurs d'établissements d'enseignement artistique, nous avons convenu que pour les petites structures, chaque méthode d'apprentissage était différente et axée selon l'identité de la structure.

Un élève qui a un deuxième cycle dans une école de musique, n'aura pas son niveau reconnu dans une autre école de musique.

C'est pourquoi, nous avons défini notre premier cycle, avec ses objectifs et le moyen de l'évaluer (Annexe 5 et 6).

L'EREA n'est pas un conservatoire dit « classé » par l'Etat, et reverrait son approche si l'occasion se présentait.

En septembre 2019, nous avons décidé d'ouvrir un 3^{ème} cycle, afin de répondre, dans un premier temps, à un besoin. En effet, plusieurs élèves avaient des projets personnels et envisageaient une carrière dans le domaine de la musique.

C'est pourquoi, nous avons accueilli six élèves en cycle 3 la première année, qui souhaitaient rentrer au CRR de Lyon, à l'ENM de Villeurbanne ou en classe à horaire aménagés. Ces élèves étaient en classe de trompette, violoncelle, flûte et batterie.

En septembre 2021, ce sont 11 élèves qui suivent un cursus en 3^{ème} cycle, que nous avons personnalisé en fonction des projets. Cependant, comme il n'y a pas assez d'élèves, il est pour l'instant impossible de proposer une pratique collective exclusivement réservée pour les 3^{èmes} cycles.

III L'éducation artistique

« Le rôle des pouvoirs publics sera de plus en plus celui de faciliter l'accès à tous, individuellement, à la possibilité de créer, d'être un acteur de la culture : créer les conditions de possibilité pour que la culture soit l'invention de tous. » Michel Wieviorka

Partenariat avec les associations de diffusion musicale

Un véritable partenariat existe entre l'école ressource et 6 associations de diffusion musicale du territoire (Harmonie, Batterie-Fanfare, Fanfare, Brass Band).

Chaque année les associations musicales ont la possibilité de demander un intervenant pour l'aide à la direction, qui consiste à les faire progresser dans la qualité de leurs productions, ainsi qu'à renouveler leur répertoire. Créant des solidarités de proximité, les associations permettent aussi d'élargir l'horizon des pratiques artistiques en « créant un dialogue entre ce qui se fait dans le local et ce qui se construit dans le global ».

Ainsi, 2 professeurs de l'école, à raison de 1h30 hebdomadaire interviennent auprès de ces associations afin de travailler sur leur répertoire, les soutenir dans leur direction artistique ou pour former le (ou les) futur(s) chef(s) de direction. Cette aide est passée de 5.5h par semaine à 3H par semaine après le départ de l'ancien directeur de l'école de musique.

Depuis la fusion des deux communautés de communes, d'autres ensembles musicaux se sont ajoutés. Les demandes d'aides qui émaneraient de ces associations musicales du territoire devront faire l'objet d'une concertation afin de partager ces heures entre tous selon des critères à définir, en travaillant avec d'autres écoles de musique pour les fanfares du côté sud du territoire. En contrepartie, les associations peuvent se produire gratuitement 1 à 2 par an pour des événements de l'EREA ou de la CCMDL.

Les élèves de l'EREA qui pratiquent la musique dans l'une de ces associations musicales bénéficient d'une réduction au coût d'inscription à l'école de musique.

Afin de participer activement au dynamisme culturel, chaque association prend en charge une partie des frais d'inscriptions à l'école de musique, allant de 30 à 50% en plus de la différenciation tarifaire proposé par l'EREA. Le paiement des cours se fait alors par l'association. En contrepartie, les élèves participent aux événements de l'association.

Les professeurs de l'école de musique aident les élèves en cours individuel à travailler le répertoire de ces associations une fois que le professeur juge que l'élève a un niveau suffisant pour y parvenir.

Batucada Samba Démonts

En septembre 2017, l'association de Batucada « Samba Démonts » avait fait appel à la CCMDL afin de bénéficier de l'aide à la direction. Comme un seul professeur peut intervenir au sein de la Batucada, la CCMDL a facturé le coût d'intervention du professeur de l'EREA qui était mis à disposition. L'année suivante, Samba Démonts a préféré engager le professeur de l'EREA pour ces répétitions, ce qui revenait moins onéreux.

Le directeur de l'EREA pense que la CCMDL aurait pu proposer une solution équitable au prorata de ce que bénéficient les autres associations musicales, afin de faire perdurer le partenariat et valoriser ces associations musicales du territoire.

Le professeur souhaite être déclaré en tant qu'intermittent du spectacle, ce qui est une économie financière non-négligeable.

Des liens plus étroits entre le milieu professionnel, l'éducation artistique et les pratiques amateurs sont à développer, dans une nouvelle dynamique de complémentarités entre l'héritage de l'éducation populaire et celle du milieu artistique professionnel.

Interventions en milieu scolaire

Trois musiciens intervenants, qui sont professeurs à l'EREA, sont concernés par les interventions en milieu scolaire afin de répondre aux demandes des écoles maternelles et primaires du territoire des 32 communes.

Il est important d'avoir des projets construits sur le moyen et long terme (1h hebdomadaire sur une ½ ou 1 année), favorisant au mieux l'éducation culturelle, fédérant l'interaction sociale ainsi que le développement cognitif.

Au total 15 projets (**dont 2 OAE**) ont été réalisés ou sont en cours de réalisation ce qui représente environ 325 enfants sur 41 écoles différentes.

La CCMDL a un partenariat avec le CFMI (Centre de Formation du Musicien Intervenant) pour que leurs étudiants puissent se former auprès de notre école et sur le terrain.

Depuis la fusion, il est indispensable que l'EREA entretienne son devoir d'exemplarité auprès des structures diplômantes, et qu'elle puisse également répondre à la demande.

L'Education Nationale pilote les demandes des écoles publiques. Celles-ci devront présenter leur projet à leur Inspecteur de l'Education Nationale et c'est lui qui juge la nécessité d'un apport de compétences supplémentaires musicales pour le réaliser. Il nous présente alors les projets dont l'écriture et le contenu pourront être complétés en co-écriture entre l'enseignant et l'intervenant.

Cependant, même si c'est l'Inspecteur qui valide les projets des écoles publiques, il est important pour l'EREA de laisser l'estimation de la partie culturelle et musicale à ses agents qui bénéficient de l'expertise du terrain. Il est important également que l'EREA puisse proposer des projets en amont aux enseignants comme cela a été fait par le passé (Musique et Cinéma, Musique et Bibliothèque, Steve Warring, le projet de Forro de Rebecca...). C'est ensuite aux enseignants de se l'approprier, de bâtir leur propre projet pédagogique, en cohérence avec leur projet d'école. Cela ne dessaisit nullement les enseignants et cela permet de nourrir considérablement l'univers artistique des écoles. L'inspecteur pourra orienter nos critères d'attributions en nous partageant sa vision globale des établissements qui ont reçu ou non ces interventions durant les années précédentes.

La masse salariale pour l'offre culturelle en musique est estimée à 45 000€.

Projets 2020-2021 (Annexe 7)

Orchestre à l'École

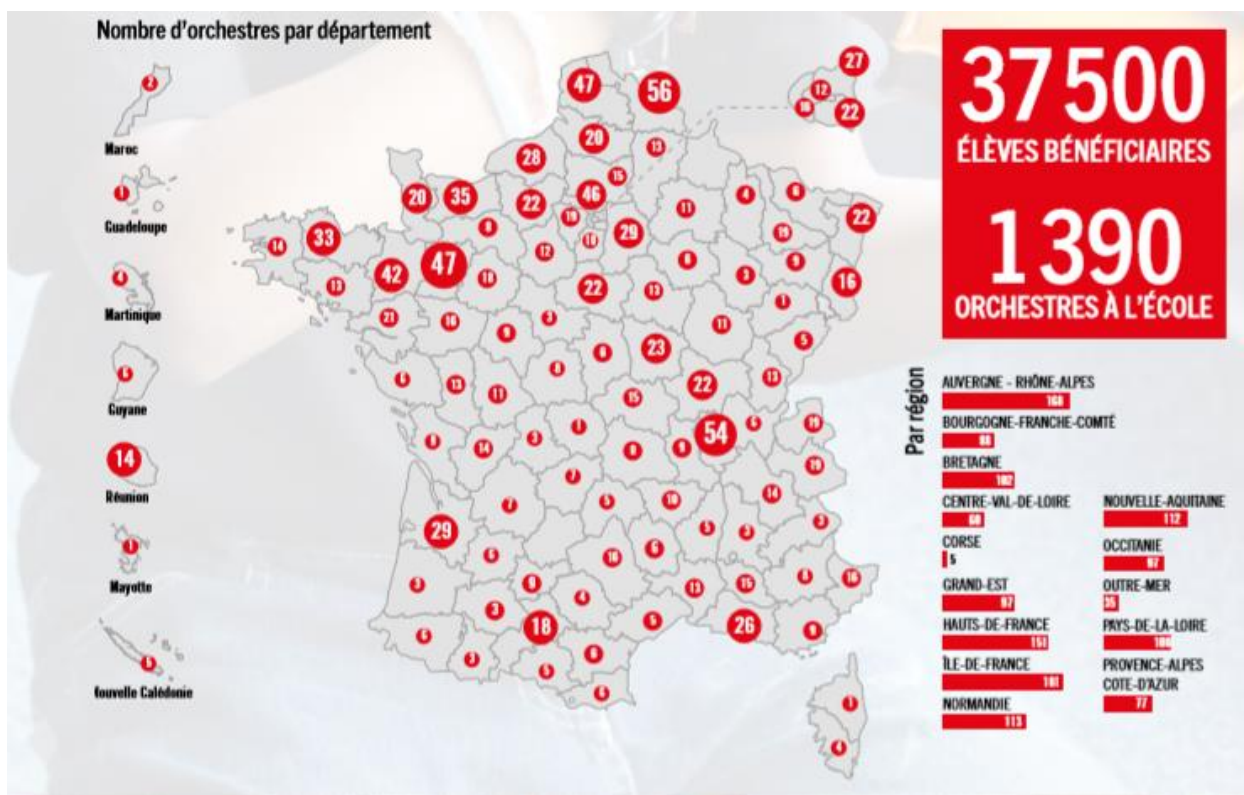
La CCMDL est porteuse d'un des premiers dispositifs Orchestre à l'École en milieu rural, qui a vu le jour en 2001.

Aujourd'hui, 6 professeurs pour 2 orchestres à l'école (un vent et un corde), sont accueillis dans les écoles primaires du territoire. Les élèves apprennent à jouer d'un instrument, à raison de 2 heures hebdomadaires, et gardent l'instrument entre les séances pour pouvoir pratiquer la musique à la maison.

Cette année, un orchestre à l'école (vent) se situe à Saint-Laurent-De-Chamousset. Un projet commun voit le jour pour que les élèves de l'orchestre à l'école jouent avec la fanfare.

Le but étant de rendre accessible la musique à tous, et de donner envie aux enfants de la pratiquer, en intégrant par la suite l'école de musique, ou une association musicale.

On recense plus de 1 390 dispositifs d'orchestre à l'école. (Source association Orchestre à l'école)



Ce dispositif est clairement expliqué par cette association qui comporte 3 impacts majeurs :

« CULTUREL :

L'opportunité unique de découvrir de nouveaux univers artistiques.

Le dispositif permet aux jeunes de découvrir la pratique instrumentale et au-delà, d'enrichir leurs expériences musicales et culturelles. Un bénéfice dont profitent également leurs familles parfois éloignées de l'offre culturelle, en particulier dans les quartiers défavorisés et les zones rurales.

ÉDUCATIF :

Le dispositif participe à la lutte contre l'échec scolaire.

Les élèves apprennent non seulement à jouer d'un instrument, mais aussi à se concentrer, à faire preuve de rigueur et de discipline, tout en se faisant plaisir. Les orchestres favorisent donc une meilleure intégration des jeunes dans le milieu scolaire, en valorisant leurs aptitudes et leurs efforts. La musique leur redonne confiance et fierté par le travail qu'ils accomplissent ensemble au sein de l'orchestre.

CITOYEN :

Le dispositif est un outil d'inclusion sociale.

L'expérience modifie en profondeur la relation des jeunes entre eux, ainsi que celle entre les élèves et leurs enseignants. La pratique collective de la musique incite les jeunes à une plus grande participation à la vie du groupe et encourage les valeurs de partage, de respect mutuel et de solidarité. Une attention toute particulière est apportée à l'inclusion et à la mixité, en amenant tous les enfants d'une classe à collaborer et s'entraider. La gratuité pour les jeunes et leurs familles garantit l'égalité d'accès à l'aventure Orchestre à l'École. » L'école de musique veille à proposer aux jeunes de se produire plusieurs fois durant l'année scolaire, en partenariat avec des artistes locaux, des fanfares, ou lors d'événements organisés par l'EREA.

Cette année l'orchestre à l'école est constitué de la manière suivante :

Vent	le professeur de trompette enseigne : trompette
	le professeur de clarinette : clarinette
	le professeur de saxophone : Saxophone

Corde	la professeure de violon enseigne : le violon
	la professeure de violoncelle enseigne : le violoncelle
	le professeur de guitare : guitare basse, percussion

IV Productions et Diffusions

Concrétisation de l'apprentissage musical, à la fois outils et objectifs pédagogiques, les prestations scéniques doivent occuper une place très importante dans la vie de l'école de musique. Depuis 2012, l'école de musique est équipée d'un auditorium avec des conditions matérielles optimisées en son et lumière, et possède également un piano ¼ de queue. Cela permet de placer les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Auditions :

Les auditions de l'école de musique ont lieu la dernière semaine avant les vacances scolaires (sauf celle de la Toussaint)

Toutes nos auditions concernent plusieurs classes d'instruments.

➡ Nouveau cette année : en plus de ces auditions, certains professeurs ont fait des auditions de classes, ou de mêmes familles d'instruments.

C'est le cas pour la classe de cuivre ainsi que pour la section corde, violons / violoncelles, qui ont fait 2 auditions ensemble, en invitant l'école de Musique « raconte-moi une chanson » en jouant des morceaux en commun.

Si l'équipe pédagogique était unanime dans le mélange des instruments lors des auditions, il paraissait important de maintenir une dynamique de classe. Cela permet de se recentrer sur l'évolution de sa classe, les liens entre les élèves, cela permet d'avoir la possibilité de faire des ensembles, et que les plus jeunes prennent exemple sur les plus expérimentés.

Projets culturels

- 3 projets spécifiques sont développés sur l'année scolaire 2020-2021 :

- ***Semaine de la Pratique collective :***

En octobre 2018 a eu lieu la première édition de la semaine de la pratique collective. Pendant une semaine, nous avons banalisé les cours individuels et augmenté la durée de certains cours de pratique collective. Le but étant que tous les professeurs puissent intervenir à plusieurs dans les groupes afin de faire du travail de pupitre, de la technique instrumentale, et développer des réflexes du « jouer en groupe ».

- ***Semaines des ateliers***

Pendant 6 semaines, les cours ont été banalisés et à la place sont proposés des ateliers animés par les professeurs de l'école de musique. Chaque atelier comporte 1 séance par semaine. Une permanence pour les cours individuels a été instaurée, surtout pour garder le lien avec les élèves en première année.

Le but : ouvrir l'apprentissage musical et pédagogique sur des thèmes que l'on n'aborde pas forcément au cours d'un parcours d'étudiant amateur avec un objectif pédagogique croissant aux cours des séances.

Pendant l'organisation du dérouler des ateliers, un temps est consacré pour que les élèves de l'éveil musical puissent venir essayer les instruments.

En même temps, un concert interactif est proposé aux enfants de l'accueil de loisir qui est basé à Saint-Laurent-de-Chamousset.

La difficulté réside dans l'organisation, la répartition des élèves ainsi que le public ciblé, nous devons faire en sorte que tous nos élèves puissent avoir plusieurs choix. (Annexe 8)

- ***« Esprit d'équipe »***

Cette manifestation annuelle intervient en fin d'année scolaire et est organisée par L'EREA, se situant également chaque fois dans une commune différente. Depuis la création des pratiques collectives à l'EREA, 2020 aurait dû être la 10^{ème} année de concert sous ce label.

Cette manifestation dure 2 jours, et est l'aboutissement d'un travail annuel avec les acteurs qui collaborent avec l'EREA. Nous pourrions y retrouver les interventions en milieu scolaire, l'orchestre à l'école, les groupes de pratiques collective de l'EREA, les associations musicales partenaires, certains groupes de l'école de musique du Décaphone, des structures indépendantes comme l'Association des Paralysés de France, ou encore des artistes qui ont été en résidence avec l'aide de la CCMDL ou de la convention DRAC.

Comme il n'y a pas de service technique à la CCMDL, il faut trouver une commune qui serait encline à fournir les moyens humains pour monter la scène.

Le coût restant à charge est pour le son et la lumière.

Pour 2020, la CCMDL a invité le groupe "Forro de Rebecca" en résidence d'artistes avec l'aide de la DRAC.

Le groupe aurait dû intervenir dans 3 pratiques collectives de l'école de musique, un groupe vocal, 2 classes en école primaire qui bénéficient d'une intervention par les professeurs de l'EREA, et plusieurs groupes vocaux installés dans la CCMDL.

Cette résidence s'est basée sur l'apprentissage de rythmes, chants et danses de la musique du Nord Est du Brésil.

Suite à la pandémie, ce projet a été reporté en 2021 et s'est concrétisé le 21 novembre, en repensant le projet, pour que le groupe intervienne également dans les écoles de musique de Raconte-moi-une-chanson et du Décaphone.

Partenariat avec les écoles de musique de la CCMDL.

Sur ce vaste territoire, 4 écoles de musique sont à l'œuvre :

- Raconte-moi une chanson, de Montrottier.
- Le Décaphone, sur le bassin Sud du territoire (Saint-Symphorien-Sur-Coise / Saint-Martin-En-Haut qui reçoit une subvention de la CCMDL)
- L'Ecole Ressource d'Enseignement Artistique (EREA) qui est la seule école de musique en gestion directe par la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais, sur le bassin Nord du territoire (Saint-Laurent-De-Chamousset).
- L'école de musique de Sainte-Catherine

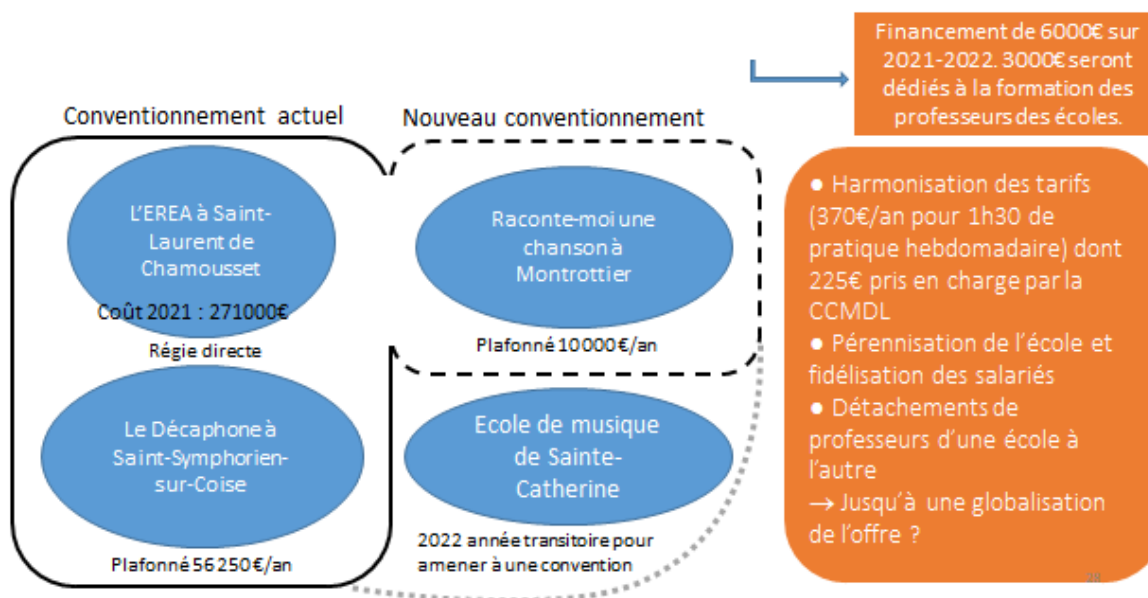
En septembre 2018, nous avons harmonisé les tarifs des Ecoles de musique du Décaphone et de l'EREA.

Le professeur de flûte traversière de l'EREA a eu des heures détachées pour aller enseigner au Décaphone qui manquait de professeurs pour l'année 2020-2021.

En 2021, la CCMDL a conventionné avec l'école de musique Raconte-moi-une-chanson.

Une coordination s'est créée afin de constituer une mise en réseau de ces écoles de musique, pour pouvoir partager les moyens, échanger les informations et les besoins, et construire ensemble une politique culturelle basée sur la volonté des élus et du schéma départemental artistique.

Mise en réseau des écoles de musique du territoire financée par le Département



Auditorium

L'école de musique possède d'un auditorium équipé en son et lumière de 140 places assises. Toute association du territoire peut bénéficier d'une gratuité annuelle pour utiliser cette salle de spectacle dans la mesure de sa disponibilité pour un événement culturel avec entrée gratuite. Si cette utilisation nécessite la présence d'un régisseur, ce service était facturé jusqu'en septembre 2018. Dès lors, les demandeurs devront faire appel à un régisseur de leur choix.

Le studio d'enregistrement installé mérite un réinvestissement pour que cette salle soit correctement équipée (micros, multi pairs XLR, logiciel d'enregistrement).

Droit de tirage de l'auditorium

Lors de la construction du bâtiment Agora ou siège l'école de musique et l'auditorium, la mairie de Saint-Laurent-De-Chamousset a investi financièrement. En contrepartie, les associations dont le siège se trouve à Saint-Laurent-de-Chamousset bénéficient de la gratuité d'occupation de cette salle. La somme investie par la ville est déduite par le temps d'occupation de chaque association sur la base de 13€/h.

Nous pouvons estimer qu'en juin 2022 se terminera le droit de tirage de l'auditorium.

Il faudra alors se pencher sur la question de l'utilisation de cette salle qui, actuellement, sert beaucoup de lieu de répétition, ainsi que de savoir comment répartir les demandes d'occupation qui émaneraient d'autres associations du territoire. Dans tous les cas, l'occupation de l'auditorium reste prioritaire pour les événements de l'EREA ainsi que ceux de la CCMDL.

Dès lors, il faudra alors réussir à communiquer sur une programmation pour que cette salle soit connue du grand public.

Crise sanitaire

En mars 2020, nous avons été frappés comme tous par la pandémie mondiale de la COVID-19, ce qui a engendré une adaptabilité sans pareille :

- Les professeurs sont équipés d'ordinateurs professionnels, ce qui nous a permis de maintenir les réunions hebdomadaires en visioconférence, et de nous concerter sur notre méthodologie, nos questionnements, et continuer à mettre en œuvre les objectifs du projet d'établissement. Les cours individuels et les cours de groupe vocaux ont pu être maintenus à distance.
- Sur 180 cours individuels, 60% des élèves ont suivi les cours, ainsi que 20 adhérents sur 22 qui étaient inscrits en cours de groupe vocal.
- Les professeurs ont effectué un montage vidéo, posté sur la page Facebook et YouTube de l'école de musique, afin de maintenir le lien avec les élèves.

Les projets en cours, (Intervention en Milieu Scolaire, Orchestre à L'École, et la résidence d'artistes avec le groupe « forro de rebeca ») ont dû être arrêtés et reportés.

La collectivité ne peut pas prétendre au chômage partiel. Les cours ont diminué, mais la totalité des charges sont restées. Tous les effectifs ont été maintenus, et les professeurs ont été en Autorisation Spéciale d’Absence sur le temps non travaillé.

Le déficit s’est donc creusé lorsque nous avons fait un abattement sur la cotisation au second semestre, qui va de la période de mi-février à juin.

Sur 40 000€, la CCMDL a encaissé uniquement 15 000€. Cette amputation de la facturation correspond à un calcul équitable entre tous les élèves pour la période exceptionnelle que nous avons traversé.

La subvention du département du Rhône permet de soulager une partie des contraintes économiques de nous rencontrons.

En 2021, nous avons pu retrouver nos élèves adultes qu’à partir de la mi-mai. Nous avons programmé nos ateliers sur cette période de l’année, ce qui a pu redynamiser la fin de l’année.

V Axes de développement

Au regard du parcours déjà accompli, il faudra agir dans un premier temps en remettant en question notre manière de fonctionner, ce qui va intrinsèquement la développer et, dans un deuxième temps, se consacrer aux actions plus larges menées par l'école de musique afin de pouvoir répondre à la politique culturelle.

En 2020, un nouveau mandat s'est mis en place avec un nouveau vice-président en charge de la culture. La politique culturelle se basera sur un diagnostic de territoire, afin de connaître au mieux toutes les structures, lieux et personnes qui accueillent et font vivre la culture sur la collectivité. L'échange avec les acteurs locaux et les agents de terrains est un facteur indispensable dans le développement d'une politique culturelle, qui ont une expertise technique et artistique du milieu dans lequel ils travaillent et évoluent.

Contenu Pédagogique

L'envie générale est de se repositionner sur nos habitudes d'enseignement afin que nos objectifs pédagogiques puissent s'accomplir, en accompagnant les élèves qui souhaitent se professionnaliser d'une part, et d'autre part, en transmettant les compétences nécessaires pour que nos élèves, une fois sortis de notre école, puissent être autonomes dans une pratique amateur épanouie.

Après avoir constaté l'engouement et l'enrichissement pédagogique des semaines des ateliers, les professeurs souhaitent développer cet événement. Plusieurs questions sont à se poser, faut-il augmenter la fréquence, ou la durée ? Est-ce que cela doit s'inscrire dans un cursus défini par nos cycles ?

Milieu scolaire

En 2021, la collectivité a reçu 42 demandes de co-intervention en musique, pour 17 projets possibles. Ce chiffre n'a fait qu'accroître depuis la fusion de 2017. Il ne faut pas oublier que l'EREA s'est créée par les actions menées en milieu scolaire, et que cela reste le moyen le plus direct de sensibiliser les enfants issus de foyers hétéroclites, et qui pour certains, n'iraient pas s'inscrire à l'école de musique. Il nous faudra arriver à convaincre la nécessité de l'éducation par la musique au travers de ces interventions afin de les développer dans les années à venir.

Sur l'année scolaire 2021-2022, des cours individuels sont donnés dans les locaux du collège, afin de faciliter l'organisation des emplois du temps. Cette opportunité va permettre un échange entre nos deux structures, sur nos fonctionnements respectifs, et envisager des passerelles. A terme, la réflexion se portera sur l'ouverture d'une classe avec horaires aménagés par le collège.

Petite enfance

Cela fait plusieurs années que l'école de musique réfléchit à développer son action vers le secteur de la petite enfance. La communauté de communes a une crèche en régie directe. Une demande émanait de cette structure afin de bénéficier d'interventions musicales, et une proposition fut faite afin de travailler en transversalité au sein des services de la collectivité. Les premières actions concrètes ont été menées en 2021 par une musicienne intervenante de l'école : un atelier parents-enfants, et un atelier en multi accueil.

Suite au recul des interventions en milieu scolaire auprès de la maternelle, il paraît évident qu'une grande partie de ce qui est valable à cet âge dans la construction d'une séance musicale, dans les dispositifs mis en place, et dans l'attitude de l'adulte, est tout à fait valable dans le secteur de la crèche, et que toutes les pratiques se nourrissent.

Sur le territoire, on compte une crèche en régie directe, et six crèches associatives, gérées en Société Publique Locale (SPL).

Une fois que le bilan qualitatif et quantitatif de ces séances aura été fait, nous travaillerons sur une proposition d'interventions avec le service enfance jeunesse de la collectivité.

Perspective du réseau

2022 sera une année transitoire avec l'école de musique de Sainte-Catherine, afin de travailler sur une proposition de conventionnement avec la collectivité.

L'harmonisation tarifaire sur les quatre écoles sera le premier objectif de ce réseau.

S'en suivra ensuite le questionnement des projets à mener conjointement, notamment grâce à la subvention du département du Rhône.

Deux grands axes de travail seront à prévoir pour ce réseau.

- Qu'une inscription à une école de musique puisse profiter d'un accès aux cours que d'autres écoles proposent.
- Que l'offre culturelle proposée par la CCMDL, sur l'intervention en milieu scolaire et l'aide aux associations, puissent se faire sur cette partie du territoire en lien avec ces établissements

Le but étant de travailler ensemble, tout en gardant la spécificité de chaque école.

CONCLUSION

A la fois état des lieux, diagnostic et stratégie d'évolution, le projet d'établissement de l'école de musique nous sert de repère. Les projets de l'école suivent le schéma départemental artistique et ne pourraient pas être tant aboutis sans le dynamisme de l'équipe pédagogique, qui se réunit toutes les semaines pour faire avancer les projets et se questionne sur la qualité pédagogique que nous fournissons à nos élèves.

Ces projets nous permettent d'envisager une révolution pédagogique ou organisationnelle sur notre système d'apprentissage, que ce soit par la proposition de grands ensembles, ou encore l'intégration des ateliers sous une forme plus complète, qui viendrait remplacer nos actuelles pratiques collectives.

Se remettre en question, s'adapter, faire évoluer l'apprentissage, appliquer au mieux la politique culturelle ainsi que le schéma départemental artistique sont nos principales missions.

Nous espérons que cet outil pourra servir de référence sur lequel on pourra s'appuyer pour répondre aux enjeux actuels et à venir.

Annexes

1- Budget EREA

DEPENSES				RECETTES			
POSTES	2021	2021	2022	POSTES	2021	2021	2022
	BP	réalisé	BP		BP	Réalisé	BP
60623 Alimentation	150,00	0,00	150,00	PRODUITS ACTIVITES			
60628 fournitures non stockées	0,00	1 030,19	1 000,00	Cotisations école de musique	48 000,00	36 245,00	70 000,00
60632 petit équipement fournitures instruments	2 000,00	648,32	1 000,00	Dont Locations (pour valorisation)	3 000,00	4 250,00	3 920,00
6064 fournitures administratives (encre)	500,00		500,00	EPA / MSA / CAFAL	0,00	20,72	0,00
611 Prestations services (fabrik)	2 000,00	1 285,00	2 000,00	Remboursement assurance	0,00	1 190,00	0,00
6132Locations Immobilière (pour concert)	200,00	0,00	200,00	SOUS TOTAL PRODUITS ACTIVITES	48 000,00	37 455,72	70 000,00
61558 biens mobiliers, entretien instrument	6 000,00	4 569,14	6 000,00				
6156 Maintenance (ALGEM)	780,00	780,00	780,00	SUBVENTIONS			
6168 assurance instrument	629,93	629,93	629,93	Plan chorale (DRAC)	0,00	4 200,00	0,00
6182 Partitions	500,00	294,02	300,00	Département Réseau Ecole de Musique	0,00	3 000,00	3 000,00
6184 formation	840,00	830,00	5 500,00	Département 69 subvention fonctionnement	32 300,00	31 650,00	31 605,00
6236 catalogues et imprimés	300,00	285,60	300,00	Département 69 subvention investissement	0,00	0,00	220,32
6247 transport collectif	600,00	0,00	600,00	Régions			0,00
6251 Déplacements	5 000,00	2 647,50	5 000,00	TOTAL SUBVENTIONS	32 300,00	38 850,00	34 825,32
6257 réceptions	1 000,00	305,10	1 000,00	FONDS PROPRES	328 875,87	283 551,67	250 877,64
6261 frais d'affranchissement	30,00	0,00	0,00	TOTAL RECETTE	409 175,87	359 857,39	355 702,96
6262 frais communications	300,00	498,57	500,00				
6281 cotisation CMF	240,00	223,20	221,40				
cotisation SEAM	859,20	797,63	797,63				
6358 SACEM	300,00	87,19	300,00				
6218 autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00				
Total dépenses de fonctionnement	22 229,13	14 911,39	26 778,96				
masse salariale avec charges patronales-pédagogique	335 390,40	305 850,25	281 194,00				
masse salariale avec charges patronales - direction et coordination pédagogique	44 000,00	44 759,92	47 730,00				
Total dépenses de personnel	386 946,74	344 946,00	328 924,00				
Total dépenses de fonctionnement	409 175,87	359 857,39	355 702,96				

2- Délibération tarifaire

N°: 21-0114

OBJET : APPROBATION DES TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE – ANNEE 2020-2021

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée, une proposition de tarifs pour l'école de musique, applicables pour l'année scolaire 2020-2021, récapitulés dans le tableau ci-après. Les tarifs sont sans changement par rapport à l'année précédente.

TARIFS ECOLE RESSOURCE 2020-2021		
TARIFS ENFANTS	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
Eveil musical (5 à 7ans)	150€/an soit 2 x 75€	220€/an soit 2 x 110€
Formule complète : instrument + cours collectif	370€/an soit 2 x 185€	460€/an soit 2x 230€
Formule complète avec tarif associations musicales	330€/an soit 2 x 165€	
Atelier chant ou ensemble vocal	200€/an soit 2 x 100€	
Ensembles musicaux ou cours collectif seul	40€/an soit 2 x 20€	60€/an soit 2x 30€
2ème instrument	180€/an soit 2 x 90€	220€/an soit 2 x 110 €
Ensemble musicaux ou cours collectif seul 2ème semestre	20€/semestre	30€/semestre
Initiation Batucada	150€/an soit 2 x 75€	180€/an soit 2 x 90€
Location instrument 1ère année	20€/an assurance instrument incluse soit 2 x 10€	
Location instrument à partir de 2ème année	180€/an assurance instrument incluse soit 2 x 90€	

TARIFS ADULTES :	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
Formule complète : instrument + cours collectif	440€/an soit 2 x 220 €	520€/an soit 2 x 260 €
Formule complète avec tarif associations musicales	390€/an soit 2 x 195€	
Atelier chant ou ensemble vocal	360€/an soit 2 x 180€	450€/an soit 2 x 225€
Ensembles musicaux ou cours collectif seul	40€/an soit 2 x 20€	60€/an soit 2 x 30€
2ème instrument	180€/an soit 2 x 90€	220€/an soit 2 x 110 €
Initiation Batucada	180€/an soit 2 x 90€	220€/an soit 2 x 110€
Location instrument 1ère année	20€/an assurance instrument incluse soit 2 x 10€	
Location instrument à partir de 2ème année	180€/an assurance instrument incluse soit 2 x 90€	

Sur les formules complètes, enfant et adulte, deux dégressivités sont applicables :

- -10 % sur le 2^{ème} élève de la famille
- -15% à partir du 3^{ème} élève de la famille

Les dégressivités s'appliquent par paliers sur les tarifs les plus bas.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil de bien vouloir approuver les tarifs de l'école de musique – rentrée 2020-2021 tels que présentés ci-dessus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la grille tarifaire de l'école de musique proposée pour la rentrée 2020-2021,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- 1) **APPROUVE** les tarifs de l'école de musique pour l'exercice 2020-2021, tels que présentés dans la grille tarifaire sus indiquée,
- 2) **CHARGE** Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui le concerne, de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.
- 3) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Président
Régis CHAMBE



3- Contenu du 1^{er} cycle

1er CYCLE	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
COMMENCEMENT	5 premières semaines de cours : sans les instruments à la rentrée des vacances de Toussaint, intégrer le contenu du cours de PC dans le cours individuel	
PULSATION	- tapée, comptée, écrite (nombre de temps dans la mesure)	- donner un départ dans le tempo
LE RYTHME	ronde, blanche, noire, croches par deux, soupirs (quatre double pour les batteurs)	même chose avec les contretemps, les points, noire pointée croche
POLYRYTHMIE, PERCUS CORPORELLES	rythme à plusieurs (2 groupes) pieds, mains	- aborder la polyrythmie
CREATION	sound painting : jeu de groupe, commencer et finir ensemble, Q/Rép, réagir à un geste, nuances	
IMPROVISATION	improvisation/invention rythmique individuelle sur une note de leur choix. à l'oral et à l'écrit, sous forme de jeux et devinettes	idem, + improvisation sur des réservoirs de notes
L'ECRITURE	les notes dans la portée (à cheval sur la ligne, dans l'interligne...), placer les hampes des notes, les barres de mesures	poursuivre les exercices d'écriture : inventions de partitions, préparation à la lecture de notes ou du déchiffrage instrumental
LES NOTES	ordre des notes à l'endroit et envers (à l'oral, en chantant)	
	lecture de notes avec correspondance entre clé de fa et sol, lecture relative	- lire les notes à l'oral puis les jouer à l'instrument ? - commencer les "morceaux mystères"
CHANT	essayer de chanter à tous les cours	utiliser le chant pour s'aider à mémoriser la mélodie avant de jouer
OREILLE	lien oreille-musique : aigu, grave, ça monte, ça descend, conjoint/disjoint	
ECOUTE une fois par mois ?	- reconnaissance des instruments - musique à écouter pour échanger ensuite - se déplacer sur la musique (marcher sur les temps, danser)	- reconnaissance des instruments - musique à écouter pour échanger ensuite

1er CYCLE	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
COMMENCEMENT	remettre à chaque élève des fiches théoriques	remettre à chaque élève des fiches théoriques
PULSATION		
LE RYTHME	- aménager un temps de lecture rythmique au sein du cours - déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument	déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument
POLYRYTHMIE, PERCUS CORPORELLES	jeux rythmiques à relier avec l'écriture et la lecture	
CREATION		
IMPROVISATION		
L'ECRITURE	repiquage écrit d'une mélodie	
LES NOTES	- être à l'aise avec la lecture de notes ? - déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument - lectures de " morceaux mystères " - les accords de 3 sons (tierces superposées) - grande variété de morceaux courts	- déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument - lectures de " morceaux mystères " - savoir réaliser une transposition (à l'écrit) - les intervalles - grande variété de morceaux courts
CHANT	- chanter sa partie avant de la jouer (lecture, mise en place du rythme) comme aide au déchiffrage - outil pour aider au repiquage	
OREILLE	mémorisation, repiquage	repiquage
ECOUTE une fois par mois		

4- Contenu pratique collective

1er CYCLE	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
MATERIEL	<ul style="list-style-type: none"> - un lutin (pochettes transparentes pour ceux qui savent pas c'est quoi !) - un cahier de musique avec portées - crayon, gomme, taille crayon - leur fournir des feuilles de portées gros format 			
TOP DEPART	5 premières semaines de cours : sans les instruments à la rentrée des vacances de Toussaint, intégrer le contenu du cours de PC dans le cours individuel		remettre à chaque élève des fiches théoriques ou faire acheter un ouvrage théorique ? "Elements de theorie indispensable à la pratique instrumentale"	remettre à chaque élève des fiches théoriques ou faire acheter un ouvrage théorique ?
PULSATION	- tapée, comptée, écrite (nombre de temps dans la mesure)	- donner un départ dans le tempo - faire sentir la différence entre la pulsation binaire et ternaire	- automatisme pulsation avec le pied	- avoir abordé la sensation de l'after beat
LE RYTHME	ronde, blanche, noire, croches par deux et/ou 4, avec silences correspondants (quatre doubles pour les batteurs)	idem + les contretemps, les points, noire pointée croche, doubles croches, croche pointée double	- aménager un temps de lecture rythmique au sein du cours - déchiffrer directement en cours de PC (sans préparation avant en cours d'instrument) -possibilité d'aborder le ternaire - croche deux doubles	- déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument - aborder le ternaire
POLYRYTHMIE, PERCUS CORPORELLES	rythme à plusieurs (2 groupes) pieds, mains	- aborder la polyrythmie (à plusieurs et tout seul)	jeux rythmiques à relier avec l'écriture et la lecture	jeux rythmiques à relier avec l'écriture et la lecture
CREATION	sound painting : jeu de groupe, commencer et finir ensemble, Q/Rép, réagir à un geste, nuances	- Elaboration de la structure du morceau - mode de jeu - exploration du jeu instrumental	- inventer une mélodie - proposer des cellules mélodiques/rythmiques qui peuvent s'enchaîner. - Rapport entre la basse et la batterie	- création avec des harmonisations de tierces.
IMPROVISATION	improvisation/invention rythmique individuelle sur une note de leur choix. à l'oral et savoir l'écrire, sous forme de jeux et devinettes	idem, + improvisation sur des réservoirs de notes	- pentatonique - travailler sur la structure d'une improvisation	- pentatonique - travailler sur la structure d'une improvisation - connaître la structure d'un blues

L'ECRITURE	les notes dans la portée (à cheval sur la ligne, dans l'interligne...), placer les hampes des notes, les barres de mesures	poursuivre les exercices d'écriture : inventions de partitions, préparation à la lecture de notes ou du déchiffage instrumental...	repiquage d'une mélodie	repiquage d'une mélodie
Notes	lecture de notes avec correspondance entre clé de fa et sol, lecture ordre des notes à l'endroit et envers (à l'oral, en chantant)	- lire les notes à l'oral puis les jouer à l'instrument ? - commencer les "morceaux mystères" - les tons et demis tons - tous les intervalles (savoir compter et identifier)	- être à l'aise avec la lecture de notes ? - déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument - lectures de " morceaux mystères " - grande variété de morceaux courts - ordres des # et b	- déchiffrer directement en cours de PC sans préparation avant en cours d'instrument - lectures de "morceaux mystères" - savoir réaliser une transposition (à la maison, à l'écrit) - voir accord de 3 sons - les intervalles sur les accords de 3 sons - grande variété de morceaux courts
CHANT	essayer de chanter à tous les cours	utiliser le chant pour s'aider à mémoriser la mélodie avant de jouer	- chanter sa partie avant de la jouer (lecture, mise en place du rythme) comme aide au déchiffrage - outil pour aider au repiquage	- chanter sa partie avant de la jouer (lecture, mise en place du rythme) comme aide au déchiffrage - outil pour aider au repiquage
OREILLE	aigu, grave, ça monte, ça descend, conjoint/disjoint	lier le travail de l'oreille à l'écriture	mémorisation, repiquage -Identification Majeur / mineur	mémorisation, repiquage -Identification Majeur / mineur
ECOUTE une fois par mois ?	- reconnaissance des instruments - musique à écouter pour échanger ensuite - se déplacer sur la musique (marcher sur les temps, danser)	- reconnaissance des instruments - musique à écouter pour échanger ensuite	- continuer à faire de l'écoute proposée par les élèves	- Morceau choisi par l'élève, dans lequel il identifie son instrument

5- Objectifs du cycle 1

LES OBJECTIFS DU 1er CYCLE		LES MODALITÉS D'ÉVALUATION
JEU EN GROUPE	<ul style="list-style-type: none"> - pulsation commune acquise - niveau sonore (équilibre) - écouter les autres en jouant - savoir se repérer sur une autre voix dans une partition à plusieurs voix - surveiller (et corriger!) son intonation - apprendre à s'accorder 	à évaluer par le professeur de PC
STRUCTURE MUSICALE	<ul style="list-style-type: none"> - connaître la structure du/des morceaux - savoir se repérer dans la structure du morceau - connaître les signes de reprise - ressentir les cycles de 4, 8 ou 16 mesures 	à évaluer par le professeur d'instrument et/ou de PC
LA PULSATION, LE RYTHME	<ul style="list-style-type: none"> - savoir jouer en place en tapant du pied - donner un départ - jouer avec un métronome - savoir identifier, lire et jouer tous les rythmes de la ronde à la double - avoir abordé le ternaire 	<ul style="list-style-type: none"> - instru/ PC à valider par le professeur - instru/ PC à valider par le professeur - instru - évaluation en se basant sur le document adéquat - instru (PC)
LECTURE MUSICALE	<ul style="list-style-type: none"> - savoir déchiffrer une partition simple - savoir identifier, lire et jouer tous les rythmes de la ronde à la double - savoir écrire la musique lisiblement - comprendre les chiffrages de mesures - avoir abordé le ternaire 	<ul style="list-style-type: none"> - déchiffrages réguliers en cours d'instru ; prévoir des déchiffrages en PC - évaluation en se basant sur le document adéquat - quelqu'un d'autre arrive à lire ce que l'élève a écrit - être capable de l'expliquer à l'oral - instru (PC)
LA TONALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différences entre les tonalités Majeures et mineures - connaître la composition d'un accord parfait - connaître l'ordre des dièses et des bémols - connaître les intervalles - identifier les tons et demi-tons et/ou savoir jouer une gamme chromatique <p>*pour les percussionnistes et batteurs, ces notions sont abordées mais pas nécessairement acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - oral : pouvoir dire par cœur la suite des tons et demi-tons dans une gamme Maj et min - sur l'instrument : jouer la 3^{ce} M ou m, la 5^{te} d'une note donnée - oral : par cœur - oral : connaître le nom des intervalles ; sur l'instrument savoir jouer n'importe quel intervalle - sur un clavier ; (sur l'instrument pour la gamme chromatique)
LE CHANT	<ul style="list-style-type: none"> - oser chanter - être capable de chanter sa partie - utiliser le chant comme outil pour déchiffrer et améliorer la justesse 	l'avoir fait en cours

RELEVÉ	- chanté et/ou instrumental - repiquer à l'oral et/ou à l'écrit	restitution publique
INVENTION & CRÉATIVITÉ	- improvisation abordée (libre, réservoir de notes, grille...) - pouvoir proposer des interprétations différentes (nuances, vitesse, articulations..)	en cours et en public
MUSICALITÉ & INTERPRÉTATION	- nuances (dynamiques) - connaître différentes articulations - phrasé, respirations - pouvoir jouer par cœur	validé par le professeur d'instrument ou de PC
CULTURE MUSICALE CULTURE INSTRUMENTALE	- connaître l'existence de différents styles musicaux et adapter son jeu en fonction - écouter de la musique et avoir quelques références de musiciens en fonction de sa pratique - affiner et construire son goût	à voir avec le professeur
PRÉSENCE SCENIQUE	- être capable de jouer en public - prendre le temps de s'installer - essayer de présenter son morceau - saluer	validé par le professeur d'instrument ou de PC
AUTO ÉVALUATION	- écoute critique, retours positifs et/ou négatifs - formuler des objectifs d'amélioration	avis du professeur d'instrument ou de PC
LE MATÉRIEL	- plier et déplier un pupitre avec respect - sonoriser son instrument	évaluation : en moins de 30 secondes savoir le faire seul
CONTENU DE L'AUDITION de passage en SECOND CYCLE	jouer 2 morceaux - au moins 1 morceau en groupe (à partir de 3 musiciens) au moins 1 morceau choisi par l'élève	

6- Objectifs du cycle 2

LES OBJECTIFS DU 2ème CYCLE		LES MODALITÉS D'ÉVALUATION
ENJEUX DE GROUPE	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un projet de A à Z menant à une prestation. - autonomie en répétition - Disposition de chacun, niveau sonore (équilibre) - Avoir le réflexe de se repérer sur une autre voix. - savoir jouer sur une partition qui n'est pas adapté à mon instrument (jouer une partie sur un portatif de piano) - surveiller et corriger son intonation - savoir s'accorder 	à évaluer par le professeur de PC
LA PULSATION, LE RYTHME	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire ressortir ou non la pulsation selon le style. - Ressentir les cycles de 4, 8 et 16 - savoir enchaîner, lire et jouer tous les rythmes de la ronde à la double - Jouer du ternaire - aborder les "n"olets (3-5-7-9) 	<ul style="list-style-type: none"> - instru/ PC à valider par le professeur - instru/ PC à valider par le professeur - instru - évaluation en se basant sur le document adéquat - instru (PC)
LECTURE MUSICALE	<ul style="list-style-type: none"> - être à l'aise en déchiffrage, (toutes les indications sur la partition) - Lecture partition acquise - Utilisation d'un logiciel d'édition de partitions - Savoir lire des notes dans une autre clef 	<ul style="list-style-type: none"> - déchiffrages réguliers en cours d'instru ; prévoir des déchiffrages en PC - en cours d'instrument - en cours d'instrument - cours instrument et/ou PC
LA TONALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les degrés et leur fonction (cadences) - trouver la tonalité d'un morceau - trouver l'armure d'une tonalité - faire découvrir d'autres modes - accords de 7ème - accords de 3 sons avec renversement - savoir transposer *pour les percussionnistes et batteurs, ces notions sont abordées mais pas nécessairement acquises ** Objectifs 1er cycle acquis (Cf JJ) 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir jouer à l'instrument ou au piano un enchaînement de cadence (cours individuel + PC) - En cours individuel et en PC - En cours individuel et en PC - En cours individuel - En cours individuel et en PC - En cours individuel et en PC - En cours individuel et en PC
RELEVÉ	<ul style="list-style-type: none"> - chanté et/ou instrumental - repiquer à l'oral et/ou à l'écrit 	restitution publique
INVENTION & CRÉATIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> - développer l'improvisation - savoir mener un ou des projets de créations artistiques (arrangement, style, mise en espace etc..). 	- validé par le professeur d'instrument ou de PC en cours et/ou en public
MUSICALITÉ & INTERPRÉTATION	<ul style="list-style-type: none"> - savoir argumenter ses choix musicaux - Savoir jouer des styles de musique différents et adapter son jeu 	validé par le professeur d'instrument ou de PC

CULTURE MUSICALE CULTURE INSTRUMENTALE	- écouter de la musique et avoir quelques références de musiciens en fonction de sa pratique - affiner et construire son goût	à voir avec le professeur
LA SCENE	- interaction musicien=>musicien et musicien=>public - anticiper son passage sur scène en autonomie (chauffe, accord, préparation du matériel) - Présenter son morceau en public	validé par le professeur d'instrument ou de PC
AUTO ÉVALUATION	- écoute critique, retours positifs et/ou négatifs - formuler des objectifs d'amélioration	avis du professeur d'instrument ou de PC
LE MATÉRIEL	- Entretenir son instrument Cf: spécifique instruments	évaluation : en moins de 30 secondes savoir le faire seul
outils numériques	- découvrir audacity - avoir expérimenté l'enregistrement	en cours individuel ou atelier
DIVERSIFICATION	Jouer différents instruments de la même famille *Sauf violoncelle	
CONTENU DE L'AUDITION de passage en TROISIEME CYCLE	jouer 2 morceaux - au moins 1 morceau en groupe (à partir de 3 musiciens) au moins 1 morceau choisi par l'élève	

7- Intervention en milieu scolaire 2020-2021

Ecole	Ecole privée ou école publique	Nom de l'enseignant	Classe	Effectif	Besoins
AVEIZE	Ecole privée	CHAVAGNEUX Sandrine	CE1 - CE2	24	Reproduire un modèle rythmique ou travail d'écoute
CHEVRIERES	Ecole privée	JULIEN Evelyne	GS	20	Projet avec Ingrid
COISE	Ecole privée	FAYE Isabelle	PS-MS-GS	28	Projet accordé l'an dernier, qui n'a pas pu être mené suite crise
DUERNE	Ecole privée	VEYRET Philippe	CE1 - CE2	16	Création de chansons sur un thème donné (travail de l'improvisation sur différents rythmes musicaux)
DUERNE	Ecole privée	DUMONT Alexandra	GS-CP	27	Rythme percussions, chants rythmiques
GREZIEU LE MARCHE	Ecole privée	CHAZAUD Noémie	CE2-CM	25	Classe orchestre : découverte des instruments technique
HAUTE-RIVOIRE	Ecole publique	RAILLARD Catherine	TPS PS MS	24	Création d'une pièce musicale inspirée d'une œuvre classique
LA CHAPELLE SUR COISE	Ecole publique	RUESCH EMILIE	PS MS GS	18	thème développement durable: fabrication instruments
LA CHAPELLE SUR COISE	Ecole publique	SEON FLORENCE	CE2-CM1-CM2	20	Percussions corporelles et percussions instruments fabriques
LARAJASSE	Ecole privée	DUVAL Emilie	CE2-CM1-CM2	29	Chant, danse, percussions « forro de rebeca »
LONGESSAIGNE	Ecole privée	BERNARD Guillaume	CE2-CM1-CM2	27	Classe orchestre: apprentissage d'un instrument en lien avec association
MEYS	Ecole publique	GOY Stéphanie	GS-CP	15	bruitage, sons, musique différentes époques, ARNICA
SAINTE CATHERINE	Ecole publique	CARRET Muriel - DELOIRE Aurélie	CP-CE-CM	43	Création d'un conte musical
SAINTE FOY L'ARGENTIERE	Ecole publique	LAYDIER Christine	CM1	19	« Forro de Rebeca », danses - chansons brésiliennes
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	Ecole privée	BEURTHERET Cécile	CM2	26	Percussions corporelles

8- Semaines des ateliers :

1. Initiation aux logiciels *Muscore* et *Audacity*

Pour tous les élèves à partir de 11 ans (à partir de la 2ème année de pratique).

Découvrir l'écriture des partitions avec le logiciel Muscore ; enregistrer et faire des manipulations du son très simples avec le logiciel Audacity.

Amener une clé USB et si possible un ordinateur portable.

Prendre des écouteurs ou un casque audio.

2. Musique Actuelle Amplifiée

À partir de 12 ans, tous instrumentistes et chanteurs.

Apprendre oralement des morceaux de musiques actuelles et jouer en utilisant des pédales d'effets (loop, saturation, chorus, wah-wah). Chanteurs bienvenus.

3. Jazz-rock

A partir du 2ème cycle, instrumentistes seulement.

Jouer des musiques du répertoire Jazz-rock avec des guitaristes tels que Mike Stern, Pat Metheny et des groupes tels que Weather Report, Brecker Brothers...

4. Chants à danser du Centre-France

Tout public, tous âges, tous instrumentistes et chanteurs bienvenus.

Dans cet atelier, on chante en groupe, à l'unisson et en polyphonie. Cet atelier consiste en l'apprentissage de chants à danser, issus du répertoire de la musique traditionnelle du Centre-France, de l'Auvergne et du Limousin.

Au programme, des chants (et quelques pas... !) de danses de couple et de danses collectives : scottish, valse, polka, mazurka, bourrée 2 temps, bourrée 3 temps, ronds et cercles, ... !

Prévoir une bouteille d'eau et de quoi enregistrer pour ceux qui le souhaitent.

5. Création de musique mixte instrumentale et électronique

Tout instrument et niveau à partir de 10 ans. Chanteurs bienvenus.

Atelier qui propose aux élèves d'expérimenter de nouvelles façons d'aborder la création musicale. Les élèves expérimenteront une situation de jeu mixant pratique instrumentale et outils électroniques.

L'atelier comportera plusieurs modules et activités

- découverte, utilisation et expérimentation de différents outils musicaux (enregistrement, looper¹, sampling², musique assistée par ordinateur)

- création d'une pièce à partir d'une partition graphique³ en utilisant tous ces outils.

¹ pédalier avec lequel on peut enregistrer/accumuler plusieurs pistes sonores

² enregistrer des séquences musicales dans un ordinateur et les déclencher ensuite à l'aide d'un contrôleur

³ partition sans notation "musicale" (graphiques, images, vidéos par exemple).

6. Loop station

Tous instruments à partir du 2ème cycle.

L'Initiation au « Loop station » est un atelier ouvert à tous les instrumentistes en 2ème cycle ou plus. Looper ou boucler un son, va permettre au musicien de proposer une création musicale inédite et originale en solo.

À l'aide d'un pédalier, il sera possible d'enregistrer/accumuler plusieurs pistes sonores et permettre ainsi à l'artiste d'être libre pour jouer autre chose et s'accompagner.

À travers cet atelier, nous aborderons également les notions basiques de la chaîne du son. Cela consiste à maîtriser le branchement du microphone jusqu'au enceintes en démystifiant les subtilités d'une table de mixage.

7. Rock'n'roll Baby !

Pour tous les instruments ; RÉSERVÉ AUX ENFANTS ! (moins de 10 ans)

Création d'un morceau rock de A à Z par les élèves.

Venir avec son instrument.

8. Yoga pour les enfants

Jusqu'à 12 ans, tous niveaux, instrumentistes et chanteurs.

Tu as envie de profiter d'un moment de calme et de détente en lien avec le souffle et la musique ? Viens essayer le « yoga pour les enfants ». Il est ouvert à tous les enfants, quel que soit l'instrument. Cet atelier sera l'occasion de respirer profondément, de se concentrer sur son corps et sur ses sensations.

9. Yoga pour les grands et adultes

À partir de 13 ans, tous niveaux, instrumentistes et chanteurs.

Le souffle et la respiration sont la base du musicien, qu'il soit chanteur ou instrumentiste, à vent, à cordes, ou à archet.

Cet atelier est un espace dans lequel on reviendra à la posture, la détente, la respiration en conscience, l'ancrage dans le sol et la verticalité de l'axe vertébral. Le but est d'appréhender des outils et une conscience corporelle qui sont d'une grande aide pour la gestion du geste instrumental ou vocal.

Prévoir une tenue confortable, une couverture et un coussin ferme pour l'assise. Venir sans instrument.

10. Soundpainting

Tout âges et tous niveaux

Le soundpainting consiste à jouer de la musique en suivant les gestes d'un chef d'orchestre en temps réel. Chaque geste correspond à un son ou un effet. Les musiciens apprennent un répertoire de gestes, permettant au chef une interaction musicale avec l'ensemble la plus riche possible.

Les élèves de cet atelier créeront ensemble leur répertoire de sons. Ils pourront tour à tour diriger l'ensemble ou composer leur propre pièce.

11. Voyou

Des reprises de chansons arrangées de l'artiste *Voyou*, en version acoustique.

Atelier ouvert aux musiciens confirmés :

- **instrumentistes à vent**
- **chanteurs**
- **guitaristes**

Originaire de Lille, *Voyou* est trompettiste, chanteur, parolier, arrangeur et surtout musicien. Il chante de la chanson française sur des sons électros.

Son premier album, *Les bruits de la ville*, est sorti en 2019. Il décrit les facettes et le paysage de la vie urbaine, tout en simplicité.

12. Le Rythme pour tous !

Pour tous les niveaux et tous âges.

De la théorie à la pratique, en reprenant les bases indispensables !

13. Columbia

Pour tous les niveaux à partir de 10 ans, chanteurs bienvenus.

Initiation aux percussions sur un rythme ternaire (6/8) issu des plantations sucrières de Cuba.

Percussions, chants (et danse) seront réunis pour découvrir cette expression musicale traditionnelle. La Columbia est le résultat d'un métissage de différentes cultures africaines et espagnoles.

14. Les bases de l'harmonie

Tous instruments, à partir de la fin du 1er cycle.

Fabriquer des accords à 3 sons, comprendre leurs relations.

Mettre des accords sur une mélodie.

Composer une mélodie, fabriquer une 2ème voix etc...

15. Métal

2ème cycle et plus.

Composer et jouer un ou plusieurs morceaux de métal à partir d'écoutes et d'analyse des codes du genre et des différents styles qu'il comprend.

16. AfroBeat / Afrogroove

Tous instruments à partir de la fin du 1er cycle. Chanteurs bienvenus !

Jouer et découvrir l'afrobeat, genre musical issu de mélange de musique traditionnelle nigériane, de jazz, de highlife, de funk et de chant accompagné de percussions et de styles vocaux, popularisé en Afrique dans les années 1970.

17. Ensemble de cuivres

Tous cuivres (trompettes, trombones, tubas).

Jouer entre cuivres.

18. Blues dans tous ses états

Pour tous les niveaux et tous les instruments.

Découvrir le blues à travers son histoire.

Jouer plusieurs blues de styles différents.

Composer un blues, construire un solo, etc...

19. Un Boléro-de-Ravel

Pour tous instruments (à partir de la fin du 1er cycle) et chanteurs.

Jouons ensemble une version adaptée du célèbre Boléro de Ravel.

20. Orchestre à cordes

Violonistes, altistes, violoncellistes, tous niveaux, tous âges.

Participez à un grand orchestre à cordes, quel que soit votre niveau.

21. Musique irlandaise

Violonistes, violoncellistes, guitaristes, flûtistes, tous niveaux.

Travail « d'oreille », en groupe, de répertoire tiré de la musique traditionnelle irlandaise : balades, jigs, reels, polkas, avec leur articulation spécifique.

Vous pouvez amener de quoi enregistrer les morceaux.

22. Ciné-concert pour les éveils 1 et 2 et les élèves débutants en instrument et chant

Élèves débutants en instrument et en chant ; groupes d'éveil 1 et 2.

Création de bandes-sons et musique sur un film court d'animation avec des instruments et la voix.

23. Enregistrement (Julien Jusselme)

À partir de 10 ans, instrumentistes et chanteurs.

Atelier bonus (pour les inscrits à au moins un autre atelier). Venez en solo ou en duo et repartez avec votre morceau enregistré. Nous aborderons les notions de placement de micros ainsi que l'utilisation du logiciel de studio Logic (enregistrement et mixage). Il faudra venir avec un morceau travaillé en amont.

(Pour des raisons techniques, cet atelier n'est pas ouvert aux batteurs)

Apporter son instrument, sa partition si besoin, et une clé USB.